

0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 04/02/2019,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

M. le Principal rappelle que le projet de répartition des moyens a fait l'objet d'une large concertation : Répartition en divisions

Le Principal propose de répartir les élèves selon la structure suivante :

- 5 classes en 6ème pour accueillir 138 élèves soit une moyenne de 27.60 élèves/classe,
- 5 classes en 5ème pour accueillir 120 élèves soit une moyenne de 24 élèves/classe,
- 7 classes de 4ème pour accueillir 185 élèves soit une moyenne de 26.43 élèves/classe,
- 7 classes de 3ème pour accueillir 181 élèves soit une moyenne de 25.86 élèves/classe.

Au total 624 élèves seront accueillis dans 24 classes soit une moyenne de 26 élèves par classe.

Monsieur le Principal souligne qu'il s'agit bien de prévisions qui peuvent être soumis à des aléas.

Monsieur le Principal fait un comparatif avec le constat de rentrée 2018 pour étayer sa remarque.

Le projet d'organisation de la structure pédagogique est adopté à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0